

Journal municipal de Saint-Médard

1ère édition municipale

Octobre 2026

LE MOT DU MAIRE



L'automne nous apporte ses belles couleurs et avec les beaux jours plus frais qui sont déjà là, je me fais une liste pour ne rien oublier.

- Le bois fendu pour l'hiver qu'on entre une fois qu'il est bien sec;
- L'atisée du matin qui nous rappel que la neige est proche;
- À ne pas oublier, liste à moi-même ;
-Le ramonage de ma cheminée;
-Entrer le bois;
Changer la batterie de mon avertisseur de fumée;
- La chasse et les matins à attendre le gibier.

Sur ce, je m'en vais dans l'bois!

Bon automne à tous et bonne chasse!

Rodolphe Thériault
Maire de
Saint-Médard

Date à retenir

Prochains
Conseils municipaux

Début 19 heures

Vendredi le 6 novembre
Vendredi le 4 décembre

Prochain versement
de taxes

9 octobre 2026

Dépot du budget

Vendredi le 11 décembre

Résolution 2026-10-152- calendrier des séances du conseil;
Résolution 2026-10-153 – Vacances de la direction;
Résolution 2026-10-154 – Automatisation des pompes à essence;
Résolution 2026-10-155 -Autorisation de signature – Contrat de service de prise d'appels d'urgence 9-1-1 avec le CAUREQ
Résolution 2026-10-156 – Petit journal de Saint-Médard
Résolution 2026-10-157 – Budget frigo communautaire
Résolution 2026-10-158 – Projet réservoir pour service d'incendie

LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Une photo vaut milles mots!

Merci à vous tous!



Certificat

DMA DIRECTEUR MUNICIPAL AGRÉÉ

L'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) atteste que

Madame Jeanne Lapalme

a réussi avec succès l'ensemble des cours de certification nécessaire à l'obtention du titre de

Directeur municipal agréé

En foi de quoi, nous avons signé le présent document d'attestation.

Fait à Québec, le 23 septembre 2026 par Brigitte Vachon

Brigitte Vachon, présidente

ADMQ Association des directeurs municipaux du Québec

DANS CE NUMÉRO

LE MOT DU MAIRE	2
LE MOT DE LA DG	3
VOTRE BIBLIOTHÈQUE	4
POSTES À COMBLER	5
VOS GESTES ÉCO	6
VOS RUBRIQUES	7
VOS COMMUNIQUÉS	8
VOS ORGANISMES	9
VOS ACTIVITÉS	10
VOTRE MUNICIPALITÉ	11
VOTRE BOTTIN UTILE	12

JOURNAL LE SAINT-MÉDARD

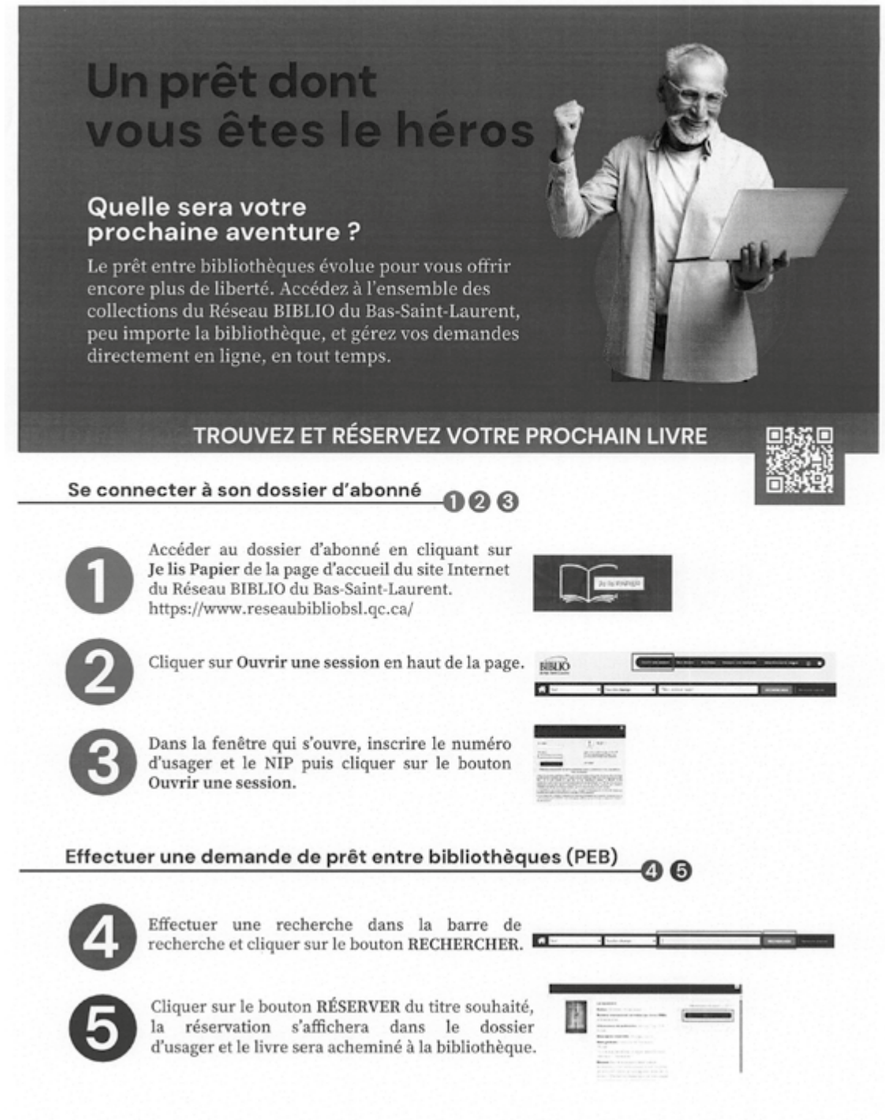
Edition
Pour rejoindre l'équipe
admin@st-medard.qc.ca

51-A, rue Principale Est
Saint-Médard
418 963-6276

Impression
IMPRIMERIE PUBLICOM

Prochaine date de tombée : 20 octobre 2026
Prochaine parution : Dans la semaine du 1er novembre 2026
Pour l'envoi de vos articles et commentaires veuillez communiquer par courriel avec Jeanne Lapalme
admin@st-medard.qc.ca

Avis: Pour facilliter la coordination et obtenir un ensemble cohérent du journal, prenez note que nous priorisons l'intérêt général des articles, des propos et du contenu. Par contre, nous ne reformulons pas les textes qui nous sont remis par nos collaborateurs.



La bibliothèque municipale de Saint-Médard fait partie du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent et offre un accès gratuit à une vaste sélection de livres et de services en ligne.

51-B, rue Principale Est, Saint-Médard (Québec) G0L 3V0
Responsable Sylvie Malenfant : **418 963-3170**
www.reseaubibliobsl.qc.ca

Horaire de la bibliothèque :

Tous les mercredis soirs de 19h00 à 20h00
Le 3e mercredi du mois, l'horaire est de 13h30 à 14h00



CONSEIL RÉGIONAL DU PATRIMOINE DE LA MRC DES BASQUES

Deux (2) sièges à combler pour les postes de membres citoyen.ne.s

La MRC des Basques est à la recherche de deux personnes citoyennes de la MRC des Basques intéressées à siéger sur son nouveau Conseil régional du patrimoine (CRP).

Sous la direction du directeur du département d'aménagement de la MRC des Basques, le CRP a pour mandat de :

- Conseiller la MRC dans ses décisions en matière de patrimoine bâti et dans la mise en place d'outils, de programme et de politique, tels que :
  - Programme d'aide à la restauration (mise en place du programme et analyse des dossiers);
  - Demandes de démolition des bâtiments à l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC;
  - Révision de politiques et d'outils de planification en lien avec le patrimoine bâti et les paysages;
- Conseiller les comités de démolition, les Comités consultatifs d'urbanisme (CCU) et les Conseils locaux du patrimoine dans leurs dossiers.

La MRC des Basques est présentement à la recherche de personnes intéressés à siéger au Conseil régional du patrimoine, pour les deux postes suivants :

- Un.e membre représentant le domaine de l'architecture : personne ayant une expertise, de l'expérience professionnelle, une implication pertinente ou un intérêt marqué pour le domaine de l'architecture;

Un coup de tondeuse, c'est tout !

On tond les feuilles directement sur la pelouse plutôt que de les ramasser. Trop de feuilles autour des arbres? Un petit coup de râteau avant la tonte suffit!

Un sol qui se nourrit seul

Les pelouses feuillicyclées gardent une couleur plus verte l'année suivante avec potentiellement moins de pissenlits. Sous la surface, les feuilles nourrissent les vers de terre qui améliorent la structure du sol.

Deux usages, zéro gaspillage

Vous avez TROP de feuilles ? Direction le potager ou les plates-bandes comme paillis — ou dans le compost domestique comme matière brune (mais pas dans le bac brun!).

On économise, ensemble

En restant sur nos terrains, les feuilles ne contribuent plus aux coûts reliés au transport à l'enfouissement ou à la valorisation des résidus verts et on achète moins d'engrais à gazon!

Le feuillicyclage : simple, gratuit et écologique.
Essayons-le cet automne !

Le bac brun

Un tri adéquat des matières nous permet de détourner de l'enfouissement, année après année, environ 50 % des matières collectées à la rue.

Les matières organiques étant susceptibles d'être les plus dommageables pour notre environnement lorsqu'elles sont enfouies, nous sommes privilégiés de pouvoir bénéficier d'un service de collecte à trois voies qui fait l'envie de nombreux citoyens des autres municipalités du Québec. Il est important d'utiliser ce service, mis à notre disposition sur le territoire de la Régie. Seules les matières organiques décrites au verso de votre calendrier des collectes sont acceptées dans le bac brun.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec Co-Éco

Maison le Puits

Si vous avez des vêtement qui ne servent plus la maison le Puits les ramassent et les valorisent en les vendant àa prix dérisoire!

La Maison Le Puits coordonne la distribution des paniers de Noël pour les municipalités des Basques; Saint-Éloi étant sous la responsabilité du club des Chevaliers de Colomb de L'Isle-Verte.
La Maison Le Puits offre des bons d'achats pour du dépannage alimentaire pour les personnes dans le besoin de la MRC des Basques. Le formulaire est disponible sur leur page facebook.

Clientèle : personnes dans le besoin de la MRC des Basques.

Téléphone principal
(418) 851-1895



NOUS AVONS BESOINS DE BÉNÉVOLES

Les bénévoles renforcent nos collectivités et nos organismes du milieu sont toujours à la recherche de nouveaux bénévoles.

C'est pourquoi la municipalité lance un appel à tous les citoyens.

Si cette expérience vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal qui se fera un plaisir de vous orienter vers les
organismes en place.

Que ce soit pour toutes les activités suivantes :
Parc, jardinnerie, bliothèque, centre d'action bénévole, transport, etc.

Vous êtes intéressés à vous impliquer, appelez-nous à la Municipalité au :

418 963-6276

RAPPEL

Les abris temporaire, peuvent être installés du 15 octobre au 15 avril de l'année suivante.





LA MRC DES BASQUES ET LE CPE LA BALEINE BRICOLEUSE S'ATTAQUENT ENSEMBLE AU PROBLÈME DE MANQUE DE PLACE EN GARDERIES

La solution passe par la recherche de locaux pour les garderies en milieu communautaire

Trois-Pistoles, le 31 août 2026 - La MRC des Basques et le CPE La Baleine Bricoleuse lancent une démarche concertée afin de répondre à la pénurie de places en services de garde qui touche actuellement le territoire.

Un manque de locaux et de personnel qui exacerbe le problème

Le CPE La Baleine Bricoleuse détient actuellement une allocation de 193 places en milieu familial. Toutefois, 52 de ces places demeurent inexploitées en raison d'un manque de locaux ou de ressources désirant ouvrir un service de garde à domicile. De plus, au cours de la dernière année, près d'une quarantaine de places en garderie en milieu familial ont été perdues dans Les Basques, en raison notamment de nombreux départs à la retraite.

Un appui dans la recherche de locaux pour les garderies en milieu communautaire

Afin de remédier à cette situation, la directrice générale du CPE, Mme Laurie Vaillancourt, entreprend une tournée des municipalités, des établissements scolaires et des entreprises susceptibles de mettre des locaux communautaires à la disposition de futurs services de garde. « Nous souhaitons identifier tous les espaces pouvant accueillir de nouvelles garderies en milieu communautaire et travailler avec les partenaires du milieu pour transformer ce potentiel en places réelles pour les familles », souligne Mme Vaillancourt.

La direction du CPE lance également un appel aux personnes qui envisagent de devenir responsables d'un service de garde éducatif, que ce soit à domicile ou dans un local communautaire. « Même si vous ne disposez pas de l'espace nécessaire à la maison, nous pouvons vous trouver un local. Les revenus de 75 000$ associés à cet emploi sont fort intéressants et nous offrons un soutien, notamment en matière d'aménagement, de formation et d'accompagnement », explique Mme Vaillancourt.

Une priorité pour la MRC des Basques

Le préfet de la MRC des Basques, M. Jérôme Gagnon, affirme que l'attribution des 52 places actuellement disponibles constitue une priorité pour la région. « Nous allons cogner à toutes les portes, explorer toutes les avenues et mobiliser nos partenaires afin d'utiliser pleinement les places qui nous ont été accordées », note M. Gagnon.

Pour la MRC des Basques, l'enjeu va bien au-delà des services de garde. En plus d'être un enjeu essentiel pour sa population, l'accès à des places en garderie constitue un élément crucial à l'attractivité du territoire et au maintien de plusieurs services de proximité. Selon M. Gagnon, préfet : « Pour attirer et retenir les familles ainsi que les travailleurs et travailleuses, notamment dans le secteur de la santé, nous devons offrir des services de base de qualité. Les garderies font partie de ces infrastructures essentielles. Le maintien de services de proximité, comme notre urgence 24/7, passe aussi par notre capacité à répondre aux besoins des familles ».

Appel à la communauté

La MRC des Basques et le CPE la Baleine bricoleuse invitent toute entreprise, municipalité, institution ou organisme disposant d'un local potentiel à se manifester. Les personnes intéressées à lancer un service de garde à domicile ou à obtenir davantage d'information sont également encouragées à communiquer avec le CPE La Baleine Bricoleuse, par téléphone au 418-851-2795 poste 2, ou par courriel au direction@baleinebricoleuse.ca.

La MRC les Basques

La municipalité régionale de comté (MRC) des Basques a pour mission de structurer et de mettre en valeur l'occupation de son territoire, en conciliant les usages, les activités et les milieux, afin de soutenir un développement local cohérent et adapté aux réalités régionales, aux bénéfices des communautés qui la composent. Par ses actions, elle oriente l'occupation du territoire, assure le développement local sur son territoire, favorise la concertation régionale et assure l'équilibre entre développement et protection du territoire.





Début de la saison de chasse, dans la municipalité

Protection des habitats fauniques et circulation en milieu fragile

Il convient de rappeler aux chasseurs que la loi protège les habitats fauniques. Ainsi, il est interdit à quiconque de faire, sans autorisation, une activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à l'habitat d'un animal ou du poisson.

Cela peut signifier, par exemple :

- de déverser de l'huile, de l'essence ou tout autre déchet ou substance toxique en tout lieu, mais particulièrement, dans le cas de l'habitat du poisson, dans un lac, un marais, un marécage, une plaine d'inondation et un cours d'eau;
- de circuler à gué, avec un véhicule motorisé, dans de tels plans d'eau ou le long d'une rive ou d'un littoral;
- de construire, sur de tels plans d'eau, un barrage qui, en plus d'empêcher la libre circulation du poisson, peut modifier son habitat;
- de prélever ou déposer du gravier ou des roches dans le lit d'un tel cours d'eau ou d'y effectuer du remblayage.

N'oublions pas que tout milieu où il y a de l'eau, même de façon périodique (au printemps, par exemple), peut être vital pour le poisson. De simples petits travaux peuvent causer des dommages à son habitat.

Si vous êtes témoin de tels actes, rapportez-les à un agent de protection de la faune en téléphonant à SOS Braconnage –
Urgence faune sauvage au 1 800 463-2191 ou en vous rendant à un bureau de la protection de la faune.

Demandes de permis depuis janvier 2026

Aménagement extérieur	1
Bâtiment accessoire	9
Installation septique	0
Lotissement	1
Piscine	1
Ponceau	2
Prélèvement des eaux	1
Rénovation	17
Usage temporaire	1
Total	33



Vous prévoyez construire ou rénover...

La municipalité vous invite à communiquer avec l'inspecteur en bâtiments au **418 851-3206, poste** 3116, afin de vérifier si votre projet doit faire l'objet d'un permis.

Il est présent au bureau municipal le mardi. Si vous le désirez, vous pouvez prendre rendez-vous.

Veuillez prendre note que les officiers municipaux ont un délai maximal de 30 jours suivant la date de réception de la demande dûment complétée pour délivrer les permis.

ÉTATS COMPARATIFS 2026	1ere présentation				
DÉPENSES	01-09-2025	01-09-2026	BUDGET	DISPONIBLE	
RÉM. ÉLUS	10 840,00 $	8 356,00 $	19 918,00 $	15 086,00 $	
RÉM. ADMINISTRATION	61 665,00 $	58 910,00 $	124 902,00 $	65 992,00 $	
COMPTABILITÉ ET VÉRIFICATIO	- $	24 306,00 $	56 581,00 $	38 780,00 $	
EMPLOYÉS DE BUREAU	- $	3 685,00 $	33 310,00 $	29 625,00 $	
FRAIS BUREAU	3 478,00 $	4 070,00 $	23 112,00 $	19 042,00 $	
AUTRES FRAIS	948,00 $	10 149,00 $	7 000,00 $	(3 149,00) $	
SERVICES À LA POPULATION		20 949,00 $	50 547,00 $	29 598,00 $	
SERVICE NETTOYAGE	360,96 $	360.96	- $	(360,96) $	
DEPARTEMENT RUE ET PARCS	840,00 $	855,00 $	11 000,00 $	10 145,00 $	
RÉM. AIDE GÉN.-ENT.VOIRIE E	27 235,00 $	37 810,00 $	52 587,00 $	23 502,00 $	
DEPARTEMENT ENT. VOIRIE E	24 855,00 $	10 596,00 $	246 671,00 $	238 492,00 $	-215 907,00 $
RÉM. AIDE GÉN.-ENT.VOIRIE H	37 572,00 $	22 890,00 $	65 472,00 $	44 317,00 $	
DEPARTEMENT ENT.VOIRIE H	27 584,00 $	22 567,00 $	69 123,00 $	52 691,00 $	
DEPART.HYGIÈNE DU MILIEU	7 418,00 $	18 984,00 $	102 515,00 $	83 531,00 $	
SALLE MUNICIPALE		825,00 $	113 881,00 $	113 056,00 $	-100 000,00 $
ASSURANCES GÉNÉRALES	10 045,00 $	10 145,00 $	10 045,00 $	10 145,00 $	
Total	212 840,96 $	255 097,00 $	1 096 916,00 $	770 492,04 $	
PROJET-SUBVENTIONS NON REÇUES			(315 907,00) $	-315 907,00 $	-315 907,00 $
DÉPENSES BUDGÉTÉES			781 009,00 $	454 585,04 $	
REVENUS					
TAXES	268 321,00 $	371 549,00 $	387 864,00 $	16 315,00 $	
PÉRÉQUATION	98 844,00 $	88 142,00 $	98 844,00 $		
TERRE PUBLIC	20 056,00 $	21 867,00 $	20 056,00 $		
MUTATION	6 041,00 $	16 751,00 $	16 751,00 $		
CAUREQ	920,00 $	920,00 $	1 500,00 $		
DOTATION	4 074,00 $	4 074,00 $	4 074,00 $		
MTMD	136 518,00 $	102 085,00 $	136 518,00 $	34 433,00 $	
MAPAQ	12 506,00 $	12 506,00 $	12 506,00 $		
TVQ	25 182,00 $	25 182,00 $	25 182,00 $		
REMB SCOL	14 669,00 $	15 255,00 $	15 255,00 $		
EOLIENNE	57 374,00 $	47 287,00 $	60 000,00 $	12 713,00 $	
TOTAL	644 505,00 $	705 618,00 $	778 550,00 $	63 461,00 $	
NON-AFFECTÉ				79 000,00 $	
GRAND TOTAL DISPONIBLE				142 461,00 $	

10/2/2026

Nos coordonnées

Municipalité de Saint-Médard

51-A, rue Principale Est
Saint-Médard, Québec G0L 3V0

Tél. : 418 963-6276
Fax : 418 963-6468

Courriel : admin@st-medard.qc.ca
Site internet :
https://municipalites-du-quebec.ca/st-medard/

URGENCE—9-1-1

Sûreté du Québec : 911 ou 310-4141 ou *4141

Vos organismes

Club des 50+ de Saint-Médard - 418 963-1359
La Fabrique - Gérard Ouellet - 418 963-3061
Club de motoneiges Les Rafales - 418 963-6220
Bibliothèque municipale - 418 963-6276, poste 107
Centre d'action bénévole des Basques - 418 851-4068
CAPAB - Centre d'aide aux proches aidants - 418 851-4040
Éveil - Ass. des pers. handicapées - 418 851-2861
Transport adapté et collectif - 418 851-6861

Écocentre de la MRC des Basques

400, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles (Qc) G0L 4K0
418 851-3206, poste 1
En opération du mercredi au samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Avril à novembre

Prochaine date de tombée :
le 20 du mois, sauf avis contraire.

Prochaine parution : Novembre 2026
Pour l'envoi de vos articles et commentaires :
admin@st-medard.qc.ca
Avis : Pour faciliter et obtenir un ensemble cohérent, nous prenons la liberté d'apporter les corrections nécessaires aux articles qui nous seront remis.
Nous ne publions que des articles d'intérêt citoyen.

Votre conseil municipal

Rodolphe Thériault, Maire
Joel Ouellet, conseiller #1
Claudette Blouin, Conseillère #2
Carol Gagnon, Conseiller #3
Sophie Gagnon, Conseillère #4

Votre équipe municipale

Jeanne Lapalme, Directrice générale/ greffière-trésorière

Nathalie Ouellet, Agente de bureau
Langis April, Aide générale
Gaétane Bélisle, Entretien ménager
Alexandre Desjardins - Inspecteur municipal

